

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 pour un an . . . 26 fl. 30 fl.
 six mois . . . 14 » 16 »
 trois mois . . . 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, Lager Nieuwstraat
 derrière le Prinsgracht, Noorlogdijk
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 Chez M. Van Woelden, Libraire,
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction franco de port.

LA HAYE, 6 Mai.

La Seconde-Chambre des Etats-Généraux a continué hier et avant-hier la discussion sur le titre I du Code pénal. Dans la séance d'hier au soir a été adopté le titre I par 32 voix contre 24.

Aujourd'hui on a commencé la discussion sur le titre II. Après un débat assez prolongé, la Chambre a rejeté par 30 voix contre 26, le Tit. 2 du Code pénal. Son Exc. le ministre de la justice a alors retiré les autres titres, en rapport avec celui dont la Chambre vient de voter le rejet; en sorte que la discussion sur cet objet se trouve pour le moment ajournée.

La dernière vente de Cochinchine et d'Indigo Java qui a eu lieu à Rotterdam le 4 de ce mois, 331 caisses et 2,872 demi-caisses d'Indigo ont été promptement vendues. Les prix ont varié de 280 à 382 c. Toute la Cochinchine exposée en vente a également été vendue, et les prix réalisés ont surpassé de beaucoup l'évaluation première.

Le navire qui est destiné à exécuter le voyage d'Amsterdam à Vienne par la voie du Rhin, du Mein, du canal de Louis et du Danube, a été construit à Amsterdam exprès pour cet essai. Ce bâtiment, auquel on a donné le nom de *Marienzell*, est entièrement en fer; il jauge deux cents tonneaux, et même, lorsqu'il porte cargaison complète, son tirant d'eau ne dépasse guère cinquante pouces, mesuré autrichienne.

Si cet essai de navigation fluviale réussit, comme il y a tout lieu de l'espérer, il en résultera un avantage immense pour le commerce entre les contrées situées sur les bords du Danube et celles de l'Allemagne septentrionale, lesquelles alors opéreront tous leurs échanges de marchandises par la même voie, qui est à la fois beaucoup plus rapide et beaucoup plus économique que toutes les autres établies jusqu'à présent.

Les dernières nouvelles de Bombay sont du 1^{er} avril. Elles contiennent l'annonce d'un traité de paix entre le gouvernement britannique et les Indes orientales et celui de Lahore. Ce traité diffère essentiellement des propositions d'abord convenues, sous la date du 16 mars. Tout le pays situé entre le Beas et l'Indus est cédé à la compagnie, y compris la vallée du Coshmire, au lieu de la portion d'indemnité que Lahore ne s'est pas engagé en mesure de payer. La plus grande partie du territoire est accordée par l'Angleterre, à perpétuité, à Goolaub-Singh, en considération des trois quarts du million sterling qu'il a payé pour compléter la somme que l'état ne pouvait fournir, On lui garantit, en outre, une sorte d'indépendance dans toutes ses possessions héréditaires, à charge de reconnaître la suprématie du gouvernement britannique.

Le comité du commerce et de l'industrie de Liège qui a publié le mémoire sur le différend commercial entre les Pays-Bas et la Belgique, vient d'adresser à un journal de Liège une lettre en réponse aux attaques, dont ce mémoire a été l'objet de la

part des journaux ministériels belges. Voici cette lettre, signée par tous les membres du comité :

Monsieur l'éditeur de la Gazette de Liège.

« Dans le numéro de votre feuille du 17 courant, vous vous empressiez de reproduire les paroles aussi peu justes que peu bienveillantes échappées à l'Indépendance, au sujet du mémoire que nous avons adressé au gouvernement à l'appui du rétablissement de nos relations avec la Hollande.

En faisant appel à l'opinion par la publicité, nous étions bien résolus, monsieur, d'en accepter toutes les conséquences, nous laissons donc à la presse le soin de corriger elle-même ses exagérations et de redresser ses erreurs. — Mais il vous plaît de faire, aux réflexions de l'Indépendance, cette étrange addition : « Il ne faut pas oublier que des hommes honorables ont prêté l'appui de leur signature au mémoire, et que s'il y a eu erreur, bien certainement ils en ont été les instruments dans le savoir. »

Or, la supposition d'une intrigue serait une injure pour les hommes que vous qualifiez d'honorables, et parmi lesquels nous nous plaçons nous-mêmes. — Vous ne faites pas plus de distinctions que nous n'en faisons nous-mêmes. — Le comité tout entier en repousse la pensée. — Tout entier, il a concouru par ses délibérations, par son concert à l'œuvre commune. — Et il croit devoir déclarer qu'en mettant son travail au jour, il a entendu assumer la responsabilité des faits et des raisonnements qui y sont exposés, ainsi que des conclusions qui en dérivent : Ces faits, ces conclusions, dont la responsabilité est devenue nécessaire, suivant lui, n'ont jamais eu d'autre but que d'éclairer sur les véritables intérêts du pays, la nation et le gouvernement.

Si, au demeurant, le comité ne peut rencontrer une adhésion unanime, l'approbation récente qu'il a reçue de ses concitoyens dans une réunion solennelle, l'identité de sa pensée, la conformité de ses sentiments avec l'honorable chambre de commerce de Liège, le consolera de quelque dissidence ou peut-être les influences de l'esprit de parti ont plus de part que les convictions. »

Le gouvernement pontifical songe sérieusement à augmenter sa puissance militaire et se crée de nouvelles ressources : On écrit de Rome, à la date du 21 avril, à la *Gazette d'Augsbourg*, que le gouvernement pontifical s'occupe en ce moment avec beaucoup d'activité de réaliser le projet d'organisation d'une garde civique, bien que ce projet ait rencontré de nombreux adversaires parmi le collège des cardinaux. Le gouvernement a l'intention de concentrer les deux régiments suisses à Bologne et dans les villes voisines, afin qu'ils puissent se porter en force sur les points où des troubles rendraient nécessaire la présence des troupes. Les Suisses seraient alors remplacés dans leurs garnisons actuelles par les corps italiens qui se trouvent en ce moment dans la capitale, dont la garde serait confiée aux troupes civiques.

La *Gazette de Madrid* du 28 avril contient des dépêches du général Concha, datées de Santiago, le 23; ces dépêches donnent un récit détaillé de l'affaire du général Concha contre les insurgés de cette ville, qui s'est rendue après huit heures de combat. Il leur a fait 1,400 prisonniers, dont 54 officiers, et parmi ces derniers le commandant Solis, chef des insurgés. Les officiers ont été envoyés à la Corogne et mis à la disposition du capitaine-général de la Galice. Le général Concha attendait un convoi de munitions pour marcher sur Vigo et Pontevedra. Il a eu 30 tués et environ 100 blessés.

El *Tiempo* dit qu'une commission militaire a été établie à Carral, à trois lieues et demie de la Corogne, pour juger les prisonniers faits par le général Concha.

El *Espagnol* annonce que le général Bayona est arrivé à

Burgos, où il remplace le général Balboa. La province était toujours en état de siège. Le général Roncali est arrivé à Grenade, en remplacement du général Sans.

Les derniers rapports de la Catalogne et de l'Andalousie continuent à être satisfaisants.

On a reçu à Paris des nouvelles d'Alger jusqu'au 26 avril. L'*Akhbar* parle d'un bruit auquel il n'ajoute aucune foi, d'un grave échec que le général Jusuf aurait essayé dans le Djebel-Amour. On allait même jusqu'à dire que le général avait été fait prisonnier.

M. le maréchal duc d'Isly a dû partir d'Alger le 3 mai pour prendre le commandement d'une colonne qui opérera dans l'Oranais.

Si nous en croyons une correspondance de Paris, le maréchal Soult annoncerait l'intention d'abdiquer même le titre de président du conseil.

Législation anglaise.

L'Angleterre vient de nouveau de purger sa législation de quelques débris de certains actes que sa religion essentiellement politique imposa autrefois aux catholiques et aux autres dissidents, et qui, bien que tombés pour la plupart en désuétude, continuaient néanmoins à faire tache dans ses codes. Le lord-chancelier, dans la séance de la chambre des lords du 30 avril, a proposé l'abolition d'une série de mesures dont la seule dénomination peut donner une idée du régime sous lequel la Grande-Bretagne vécut pendant un temps.

Quelques-uns de ces actes, ceux qui sont relatifs aux juifs, remontaient jusqu'aux règnes de Henri III et d'Edouard I^{er}. Les juifs ne pouvaient posséder de terres; ils pouvaient posséder les maisons qu'ils habitaient, mais la propriété territoriale leur était interdite. De plus, les juifs étaient obligés de porter des vêtements particuliers, des insignes qui indiquaient leur religion. La loi déterminait le genre d'insignes que devaient porter les Israélites des deux sexes. Ces actes du parlement sont encore la loi écrite, sinon la loi pratiquée, de l'Angleterre.

Pour ce qui concerne la suprématie de l'église établie, les actes du parlement sont en très-grand nombre. Ainsi, la prière commune, ou la formule officielle, établie d'abord sous Edouard VI, puis modifiée sous Elisabeth, et encore sous Charles II, fut imposée à tous les sujets du royaume. Il était défendu de fréquenter aucun lieu de prière où cette formule n'était pas employée; la pénalité était: pour la première fois, un emprisonnement de six mois; pour la deuxième, un emprisonnement d'une année; pour la troisième, l'emprisonnement à vie. Ces peines sont aujourd'hui encore inscrites dans la loi, et ne sont plus qu'une anomalie et un anachronisme, puisque la législature reçoit dans son sein des catholiques, des presbytériens et d'autres dissidents. Ce n'est pas tout; même les membres de l'église établie qui assisteraient à une cérémonie de l'église catholique ou à un meeting de dissidents seraient passibles des mêmes peines.

Une autre loi soumet à des peines encore plus sévères tous

sent ordinairement en famille, entre le quadrupède préféré et son maître reconnaissant. Si chacun mettait ses chiens empaillés dans les journaux, la presse deviendrait un cabinet d'histoire naturelle.

Quand aux vases précieux, dans des amitiés féminines, si nous ayons une observation à faire sur une chose qui ne nous regarde en rien, nous papillerions que, d'après les habitudes de courtoisie et de galanterie acquises de la société française, on n'aurait jamais pu deviner que ces sortes de dons, participant au mystère des amitiés qu'ils rappellent, pussent être mis en étalage. Mais le *Constitutionnel*, car c'est lui qui est ici le coupable, le *Constitutionnel* ne s'arrête pas pour si peu. L'annonce, et c'est une annonce dont il s'agit, l'annonce est implacable; la vie, la mort, l'amour, la haine, la misère, la richesse, elle exploite tout pour achalander ce qu'elle veut vendre. Vous vous souvenez de ce charmant personnage d'une petite comédie de Shéridan, M. Puff? L'incendie, la grêle, tous les fléaux deviennent féconds sous sa plume inventive: un matin, c'est une pauvre mère avec ses quatre orphelins; le lendemain, c'est un malheureux vieillard, sans famille, qui, après avoir servi longtemps son pays, est contraint, comme Bélisaire, à tendre aux passants sa main mutilée. Et derrière toutes ces images touchantes, qu'y a-t-il? M. Puff; M. Puff qui boit sec et qui mange bien, M. Puff qui dîne de la misère des orphelins et soupe du dénuement du vieillard. Toutes proportions gardées, il y a ici quelque chose de pareil, et M. Puff, c'est le *Constitutionnel*.

Vous pensez bien que ce n'est pas sans motif que cet habile journal a daguerrétypé ce panorama de la vie intime de M. Sue; et là compté sur ce petit chef-d'œuvre pour stimuler le républicanisme. Un écrivain qui écrit dans un salon rocaille, et qui a dans son vestibule « un loup et un oiseau de proie empaillés, » n'est pas un écrivain philantropique, et il ne faudrait vraiment pas avoir quarante-huit francs, c'est l'espérance consacrée dans une sphère moins élevée, pour ne point se procurer la suite du *Juif errant*, qui est suspendue, il est vrai, mais qui paraîtra, gardez-vous d'en douter. Soyez-en sûrs, la poétique description du *Constitutionnel* est dirigée vers ce but tout positif. Le jet d'eau qui bruit en tombant, les faisans dorés et les ranunculus viennent le soir dormir sur la mousse des jardinières en fleurs, tous les personnages enfin de cette gent pastorale, répètent le même refrain: Abonnez-vous.

Il n'est pas jusqu'aux lévriers donnés à l'auteur par lord Chesterfield, qui n'aboiât dans le même sens, et ne deviennent des espèces de chiens de bergers destinés à rallier le troupeau d'abonnés que le *Juif errant* a procuré au journal. Il paraît que les circonstances sont pressantes; car le *Constitutionnel*, ennemi juré des généalogies, se laisse emporter par son enthousiasme jusqu'à donner la généalogie de M. Sue. Savez-vous que son grand-père et son père ont été d'illustres médecins? — Tant mieux pour nos grands-pères et nos pères s'ils ont été leurs malades. — Vous ignorez peut-être que l'impératrice Joséphine et le prince Beautharnais étaient sa marraine et son parrain? — Hélas! oui, et même cette ignorance n'avait rien qui me pesât; j'aurais mieux aimé que vous m'eussiez signalé deux belles scènes de plus dans le *Juif errant*, que deux grands médecins parmi les ancêtres de l'auteur. Pour un romancier, c'est-à-dire pour un poète, il est plus important d'avoir été, comme Horace, couvert, dans son enfance, de branches de myrthe et de laurier sacré, par les colombes mystérieuses, dou-

présage de talent et de poésie, sur les pentes escarpées du Vulture, qu'il s'élève comme une borne militaire entre la Pouille et la Lucanie (1); que d'avoir été tenu sur les fonts par l'impératrice Joséphine et le prince Eugène Beauharnais. Quand le *Constitutionnel* a tout dit, il termine ce beau morceau en apprenant à ses lecteurs que M. Sue était à la bataille de Navarin. Bien heureux sommes-nous que ce journal ait bien voulu ne pas ajouter que c'était l'auteur du *Juif errant* qui l'avait gagnée!

Laissons de côté ces misères, qu'il fallait signaler cependant, en passant, comme un des caractères de notre époque. Paul-Louis Courier disait que le dévouement qu'inspirent les rois est toujours un peu mais; hélas! on voit bien que le talent est roi de nos jours. On a beaucoup crié contre la flatterie qui tient registre des plus petites actions des princes, et l'on s'est moqué de Dangeau et de son journal; que pensez-vous des Dangeau littéraires? Cela dit, revenons au *Juif errant*.

Les partisans de M. Sue croient ou plutôt feignent de croire que la critique est bien embarrassée. Qu'ils se rassurent. L'auteur vient, au contraire, de la mettre fort à son aise. Le champ de bataille lui reste, et le *Juif errant* est allé panser ses blessures, ou, pour nous servir d'une métaphore qui plaira plus sans doute à un écrivain qui commença sa carrière par des romans maritimes, et qui, s'il n'a pas gagné la bataille de Navarin, y a assisté, le *Juif errant* est allé réparer ses avaries. Nous profiterons de nos avantages, d'abord pour percer à jour la petite manœuvre des interrupteurs; ensuite, nous continuerons à faire raison à la morale publique du succès du *Juif errant*, qui, à la faveur de cette diversion, espérait peut-être respirer. Nous sommes loin d'être au bout de nos critiques, et M. Sue n'a pas notre dernier mot.

Loin de craindre les interruptions, je les ai toujours aimées. Quand un coup part, un cri involontaire échappe à celui qui l'a reçu, et trahit la blessure: c'est ici ce qui est arrivé. Voyez ce qui se passe. Le *Juif errant* fait un temps d'arrêt, et le *Constitutionnel* se croit obligé d'annoncer qu'il n'est pas vrai que ce marcheur éternel soit menacé d'être arrêté au milieu de sa carrière. Il ajoute à cela une biographie poétique de M. Sue, et une églogue sur son appartement, pour soutenir et ranimer la curiosité. Il s'engage enfin à donner après le *Juif errant*, « mais seulement après le *Juif errant*, » les *Sept péchés capitaux* du même auteur, afin de tranquilliser le monde, qui aurait pu se croire exposé au malheur immense de voir le *Juif errant* demeurer inachevé.

En même temps, tous les journaux où M. Sue a des amitiés dévoient la voie de concert contre l'irrégularité de la critique: Une feuille dévouée au fouriérisme et à M. Sue nous interpelle avec rudesse, ce qui ne nous fâche guère: car nous savons d'expérience que le sectaire n'a pas la parole polie; et que l'utopiste, avec la prétention de civiliser le monde, n'est pas toujours très-civilisé.

(1) Fronde nova puerum palumbes
 Texere.
 Ut premierer sacra
 Lauroque collataque myrtho,
 Non sine dīs animosus infans.
 (Odes d'Horace.)

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 7 MAI 1846.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LE FEUILLETON-ROMAN.

LE JUIF ERRANT DE M. EUGÈNE SUE.

AUX INTERRUPTEURS.

« C'en est fait de vous! Vous êtes vaincu, désarçonné, mis à terre. M. Sue vous gardait un coup de Jarnac littéraire qui lui a fait raison de vos observations irrévérencieuses, et qui ne vous laisse plus que l'alternative d'un entêtement ridicule ou d'une retraite sans dignité. La critique, à travers sa journée des Epoux, elle est contrainte elle-même maintenant d'admirer ce grand écrivain et d'applaudir à son coup de sa baguette, métamorphose les torts en mérites et les défauts en qualités. Avouez, messieurs les critiques, que vous avez été à forte partie. Pygmées impuissants, disparaissez devant le colosse; nagez mobiles et inconstants, dissipez-vous à l'approche du soleil. »

Ainsi parlent les interrupteurs, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le *Juif errant* est le colosse, et que la critique est le pygmée. Que M. Sue est le soleil, et que nous avons l'honneur d'être le nuage. A en croire les apologistes du romancier, il ne nous resterait plus qu'à prendre un cerge et aller, pieds nus, faire amende honorable devant cette charmante petite maison, située dans les hauteurs du faubourg Saint-Honoré, et dont le *Constitutionnel*, qui devient poète à vue d'œil, décrivait hier encore avec tant d'amour et de coquetterie, « les lianes grimpantes, les gazons frais et touffus, et l'ameublement rouge à clous d'or, sans parler des vases précieux, dons des amitiés féminines, qui couvrent les consoles. »

Pauvre *Constitutionnel*, quelles peines il se donne pour ranimer l'enthousiasme du public! Il en agit envers son romancier comme envers la pâte à modeler, qui a rendu tant de services à l'annonce, et qui prétend en avoir rendu de plus grands encore à l'humanité enrhumée, qui n'en toussé pas plus, et est vrai, mais qui n'en toussé pas moins depuis cette sublime invention.

Il n'omet rien de ce qu'il croit de nature à piquer la curiosité et à exciter l'attention. Savez-vous que la chambre à coucher du grand romancier est bleuâtre? Vous êtes curieux, sans doute, de savoir de quel style est le salon où il écrit, ce grand homme, son *Juif errant*, et où il a écrit ses *Mystères de Paris*? Eh bien! il est rocaille. — Eh! mon Dieu! messieurs, faites *Athalie*, le *Cid*, *Atala*, *Kaout*, *Paul et Virginie*, *Macbeth*, *Child-Harold*, et écrivez dans tel salon qu'il vous plaira. Que nous importe. la description de vos appartements, s'ils ne sont pas à louer, et l'inventaire de vos meubles, s'ils ne sont pas à vendre? Vous faites empailler vos chiens quand ils meurent, vous en avez sans doute le droit, mais ce sont là des affaires qui se pas-

Voir le Journal de La Haye d'hier.

de Vaud, où la rupture se consommait de plus en plus.

Il paraît, au reste, que nos démagogues politiques sont moins hostiles ou moins disposés à faire des actes d'hostilité envers le clergé que ceux des bords du Léman. En effet, à l'heure même où les ecclésiastiques ont pris la résolution que nous venons de rapporter, la commission de la constituante a excepté les pasteurs de la nomination à terme et de la réélection périodique auxquelles seront soumis tous les fonctionnaires civils.

Lausanne, le 28 avril.

En présence du vandalisme non réprimé qui s'est attaqué à l'hospice des diaconesses d'Echallens, le comité de cet établissement a jugé nécessaire de le dissoudre temporairement, pour ne pas exposer à des outrages et à la brutalité les malades et les infirmes qui les soignent. On a écrit aux familles des malades de venir les reprendre. Deux seuls, trop faibles pour supporter un voyage, seront logés dans une maison particulière et soignés; presque toutes les diaconesses ont déjà leur destination dans des établissements hors du canton. Nous voyons et craignons de voir des institutions publiques et des institutions privées dont le canton s'honorait, et passer dans d'autres cantons ou dans des pays étrangers des personnes utiles et même des hommes qui ont rendu des services éminents à notre pays. L'habile directeur de notre école normale des instituteurs primaires, M. Gattthey, à qui cet important établissement est surtout redevable de son succès et de sa prospérité, prévoyant que cette école sera incessamment régénérée, comme tant d'autres institutions publiques, pour être dirigée conformément à l'esprit des institutions publiques, a demandé et obtenu la permission d'être nommé directeur de l'école normale de la ville de Genève. Plusieurs des pasteurs des paroisses ont reçu des vocations de France et d'Angleterre. Des tentatives aussi en vont.

Si nos concitoyens partent, les étrangers n'arrivent guère. Je sais positivement que beaucoup de familles anglaises, qui ont passé l'hiver en Italie, et qui avaient l'habitude ou le désir de venir passer les trois belles saisons sur les bords du Léman, ont pris la résolution de ne point venir dans notre canton, où la tranquillité publique est fréquemment compromise par des actes de sauvagerie, et où l'exercice de tout culte non gouvernemental est accompagné de dangers.

Le crédit public souffre comme le crédit moral. Bien des capitalistes, effrayés par la nouvelle justice, invention du radicalisme, réalisent leurs capitaux et les placent à l'étranger. Il n'y a pas longtemps, un partisan riche, ayant besoin d'argent pour une entreprise, ne put trouver 20,000 francs, pour lesquels il offrait en nantissement pour 80,000 francs de créance. Un autre voulait donner son hypothèque, pour une petite somme à emprunter, une belle maison de campagne; le prêteur préféra un billet personnel à une hypothèque.

Nouvelles de Pologne.

Posen, 26 avril.

Aujourd'hui entre midi et une heure, tous les officiers réunis à la parade se sont portés à la barrière qui entoure la place Guillaume pour voir défiler trois voitures escortées par un détachement de cavalerie et d'infanterie. Dans ces voitures se trouvaient le maître serrurier Lipinski, qui s'était échappé de la forteresse et l'émissaire Wodford, que l'on cherchait depuis longtemps; elles contenaient en outre deux généraux qui avaient, dit-on, prévenu auparavant par la fuite. On apprend de source certaine qu'un détachement a découvert leur retraite dans une forêt à deux lieues de Posen, située entre Wirr et Komornik et faisant partie des propriétés du comte Dzialinski.

Samedi dernier dans l'après-midi, on a donné avis de sa découverte aux autorités de Posen, dans la même nuit un détachement de 40 hommes d'infanterie et de 20 hussards, sous le commandement du capitaine Warnecke, entourèrent la partie

du bois où, sur l'indication du forestier, devaient se trouver ces individus. Pendant que la cavalerie parcourait la forêt, l'infanterie faisait une battue; de cette manière, ils furent cernés et arrêtés. Deux d'entr'eux, qui avaient essayé de s'échapper, furent légèrement blessés. Leur cachette était une espèce de cave pratiquée dans la terre; on y trouva toutes sortes de provisions, consistant en pain, jambon, saucisse, vin, etc.; ainsi que des fusils à double canon, des écrits révolutionnaires en langue polonaise, etc.

Des quatre prisonniers échappés de la forteresse, on n'en a repris que deux; il manque encore le sous-officier Konkiewicz et le lieutenant Magdziński.

Les journaux prussiens confirment la nouvelle de l'arrestation de quatre ecclésiastiques catholiques dans le grand-duché de Posen.

On écrit de Dresde :

« Le gouvernement saxon, vu les relations d'amitié existantes entre la Saxe et l'Autriche, a consenti à ce qu'un commissaire autrichien assistât aux interrogatoires qu'on fait subir à l'ex-dictateur de la république de Cracovie arrêté en Saxe. »

« Le gouvernement saxon s'est empressé de rendre à l'Autriche les sommes considérables trouvées sur Tyssowski et qu'on dit provenir de la caisse des salines de Wieliczka, pillée par les insurgés Cracoviens. Quant à l'extradition de l'ex-dictateur elle n'a pas été réclamée par l'Autriche. »

Des lettres de Vienne disent que le gouvernement autrichien dont le gouvernement de Prusse avait sollicité la clémence en faveur des prisonniers qu'il lui a livrés en vertu de la convention d'extradition, a répondu de manière à calmer les inquiétudes de la Prusse sur le sort de ces malheureux.

Le 26 avril, au matin entre 7 et 8 heures il y a eu à Cracovie une alerte provoquée par une troupe d'hommes habillés en paysans et qui portaient une femme jeune, belle et vêtue en paysanne d'une manière assez bizarre, en criant. « Voici une sainte ». Conduite à l'église de Ste-Marie et placée sur l'autel, elle annonça que la Vierge Marie lui était apparue et lui avait ordonné de faire savoir aux Polonais que la Pologne n'était pas perdue et que Dieu la rétablirait dans toute sa gloire. Cette femme fut transportée au corps-de-garde voisin; quant à la foule, elle se dispersa dès qu'elle vit la force armée s'approcher, meche allumée, des deux pièces de canon placées devant le corps-de-garde principal.

VARIÉTÉS.

LE PÊCHEUR DE PERLES.

SOUVENIRS DES COTES DE CALIFORNIE.

(Suite. — Voir notre n° 107.)

Il fallait cependant me décider à demander l'hospitalité pour cette journée et la nuit suivante dans quelqu'une des huttes de Cerralbo, et pour cela, choisir la plus apparente; mais toutes présentaient un tel aspect de misère et de dénûment, que le choix était fort difficile. Une rumeur sourde, qui s'éleva du côté de la mer dont je me trouvais un peu éloigné, vint mettre un terme à ma perplexité. Quoique l'heure à laquelle la pêche se termine chaque jour n'eût pas sonné, tous les plongeurs restaient immobiles sur leurs bateaux, le cou tendu, les yeux fixés sur un endroit de la mer assez rapproché du hanc qu'ils étaient train d'exploiter. Les vieilles femmes dont j'ai parlé redoublaient leurs conjurations, et cette fois sur un ton plus élevé et dans un langage incohérent tout à coup, à l'aspect d'une forme blanche de requin qui décrivait de grands cercles en s'enfonçant lentement sous l'eau, les pêcheurs, dans l'espoir d'épouvanter le

monstre, firent retentir l'air de cris redoublés. Malheureusement la couche d'eau qui recouvrait le requin devait empêcher d'entendre ces cris, malgré la finesse d'ouïe qui distingue ces animaux.

— C'est une tintorea, me dit le Mexicain, que je retrouvai parmi les spectateurs.

J'ai dit l'effroi que cause cette variété du requin à ces hommes intrépides.

— C'est une tintorera, reprit le Mexicain, et si tout autre que le plongeur que vous allez voir sortir de l'eau se trouvait dans cette position, ce serait un homme perdu; mais celui-là s'en soucie comme d'un boteto (1).

— Quoi! m'écriai-je, il y a quelque malheureux sous l'eau, et vous le connaissez!

— Certes, oui; c'est José Juan.

Si on ne l'a pas oublié, c'était la seconde fois que, depuis la veille, on me jetait le nom de cet homme avec un laconisme qui indiquait qu'après ce nom tout commentaire était inutile. Cette fois, vu la terrible gravité de la circonstance, le nom me frappa vivement. Le Mexicain avait à peine achevé cette brève réponse, qu'on vit le plongeur sortir de l'eau comme un trait et s'élançer dans son bateau à l'aide de la corde qui y était attachée. Presque au même moment cette corde était tranchée par les dents du requin comme un fil d'araignée; une seconde de plus, l'homme eût été tranché de même. Des cris d'allégresse, des vivats, des applaudissements éclatèrent de toutes parts à l'apparition du plongeur. Celui-ci les reçut comme un hommage mérité; mais toujours flateur, à en juger par le gonflement de ses narines et l'air d'orgueilleux dédain avec lequel ses yeux suivaient la retraite de son ennemi.

Ce n'est pas à la peur que José Juan avait cédé en fuyant. Une femme jeune et belle se tenait immobile et presque défaillante sur le rivage. Un ardent regard que lui jeta José Juan m'expliqua suffisamment que c'était à elle qu'il avait fait ce sacrifice. Le Mexicain soupira et me dit d'un air de regret :

— Il y a un an, nous aurions vu un beau combat entre lui et le requin. A pareille époque, il a tué une tintorera pour sauver un ami; mais alors il n'était pas encore marié. Depuis, le mariage l'a amoili. Voulez-vous que je vous raconte cette histoire? elle est fort curieuse.

— Non, merci, j'aime mieux la lui entendre raconter à lui-même, car je compte lui demander l'hospitalité pour cette nuit.

Mon indécision avait cessé. La hutte qui abritait un pareil hôte devait être à mes yeux la plus belle de toutes. Je demandai donc à José Juan de vouloir bien me recevoir pour une nuit sous son toit. La cabane du haraj plongeur était située à une assez grande distance des autres, et presque à l'extrémité de l'île de Cerralbo. Elle était adossée à un rocher dans les fentes duquel poussaient des cactus et des aloès, et dont le sommet servait d'abri aux oiseaux de mer pendant les dix mois où l'île est solitaire. Au seuil de la hutte, on dominait la grève et la mer; on pouvait apercevoir les bords escarpés d'Espiritu-Santo, et même entendre le sourd ressac des flots qui venaient s'y briser. Ce fut vers cet endroit sauvage que mon nouvel hôte me conduisit avec toute l'urbanité et la courtoisie de ses compatriotes, et sans que rien dans son maintien indiquât l'effroyable danger auquel il venait d'échapper.

José Juan était un métis, fils d'un Indien et d'une blanche; il avait hérité de la couleur cuivrée de son père, et le type indien de sa figure n'offrait rien de remarquable. Sa taille était moyenne, ses mains presque délicates; mais ses larges épaules, ses reins étroits et sa maigre nervure indiquaient une grande force physique, sur laquelle se fondait peut-être son énergie morale.

Je trouvai, en arrivant à la hutte, la jeune femme dont il a été question occupée à préparer notre dîner, dîner de pêcheur

livre, parce qu'il lui plaisait de faire en oubli.

— Qu'importe, dira-t-on, par ce revirement d'idées qui s'explique dans une littérature vivante au jour le jour, l'auteur entre dans une meilleure voie, et si, à l'emploi de ces moyens grossiers et mélodramatiques, il substitue le jeu savant des passions humaines? — Il importe beaucoup. D'abord, le caractère principal du livre, celui du marquis d'Aigrigny, perd toute vérité et toute vraisemblance, et devient une longue et choquante contradiction. Ensuite, l'espégle que l'auteur a voulu faire à la critique retombe sur lui-même. Que gagne-t-il à expliquer par la maladresse et l'impéritie de l'abbé marquis d'Aigrigny, la grossièreté et la simplicité brutale des moyens employés pour usurper l'héritage du sieur de Rennepont? Si le général des Jésuites à Paris est aussi maladroit et aussi inintelligent que son supérieur l'affirme, la société de Jésus, à qui l'auteur continue à prêter un grand intérêt, est donc elle-même bien maladroite d'avoir confié et maintenu la direction de l'affaire capitale de Rennepont, ces termes sont de M. Sue, et si son et son incapable qui ne fait que le compromettre. Ainsi, le génie imaginé par M. Sue ne le tire pas d'embarras; il y gagne quelque chose, c'est d'avoir à expliquer la conduite des jésuites au lieu d'avoir à expliquer celle de M. d'Aigrigny.

Il est difficile de comprendre en outre que Rodin, qu'on nous représente avec une telle habileté, comme si profondément initié auprès de l'abbé d'Aigrigny, l'espion et le surveillant de la société, lui ait laissé entasser faute sur faute, sans révoquer ses pouvoirs, puisqu'il en avait le droit? Quel moyen a-t-il d'expliquer, nous ne dirons pas d'une manière raisonnable, mais d'une manière spécieuse, cette complicité de l'homme habile et adroit? Lui qui parle avec tant de mépris de l'initiative de l'abbé d'Aigrigny, ne s'est-il pas montré aussi inintelligent par son silence? Pourquoi Rodin fut le maître d'en dominer la solution? Il ne connaît pas le code, en effet; par conséquent, il devait croire que la présence d'un seul des cinq Rennepont suffisait pour faire manquer d'Aigrigny, faibles, imprudents et impuissants, il devait croire que cette trame se trouverait, au jour marqué, se dénouer à Saint-François! Et, avec cette conviction, il laissait l'abbé d'Aigrigny, qui n'est pas un homme capable, faire tout ce qu'il voulait, et qu'un ou plusieurs des Rennepont se trouveraient, au jour marqué, se dénouer à Saint-François! Et, avec cette conviction, il laissait l'abbé d'Aigrigny, qui n'est pas un homme capable, faire tout ce qu'il voulait, et qu'un ou plusieurs des Rennepont se trouveraient, au jour marqué, se dénouer à Saint-François! Et, avec cette conviction, il laissait l'abbé d'Aigrigny, qui n'est pas un homme capable, faire tout ce qu'il voulait, et qu'un ou plusieurs des Rennepont se trouveraient, au jour marqué, se dénouer à Saint-François!

Toutes les critiques, on le voit, restent intactes. Au lieu d'en affaiblir la valeur, M. Sue l'a augmentée. Comme ces ouvriers intelligents, qui, en votant, font une déchirure à côté, il n'a pas rectifié les défauts de son œuvre, il les a rendus plus choquants et les a mis encore plus en évidence. En outre, il a pris, par la bouche de son Rodin, l'engagement de ne plus employer que des moyens moraux, des combinaisons intellectuelles, à l'exclusion de tous les ressorts bruts, comme parle un journal ami de M.

Sue, et des ressources mélodramatiques, ce qui rendra sa tâche beaucoup plus ardue qu'il ne croit; car le jeu des passions est plus difficile à rendre que celui des machines à grands spectacles, qui se mettent en mouvement au premier coup de sifflet du machiniste. M. Sue oubliera peut-être cette promesse, comme il a oublié le commencement de son livre; mais nous nous chargeons de l'en faire souvenir.

En résumé, qu'y a-t-il donc de si remarquable et de si habile dans cette dernière péripétie? Une contradiction et une inconséquence de plus, au milieu de tant d'inconséquences et de contradictions, et un changement à vue dans le plan du livre, qui, sans justifier le passé, engage M. Sue dans une voie dont il n'a pas mesuré peut-être toutes les difficultés. La contradiction résulte, non-seulement des passages que nous avons cités, mais de l'esprit du livre tout entier. Dans tout le cours du roman, d'Aigrigny a été représenté comme le démon de l'astuce, comme l'homme de ruse et d'intigue qui sait jouer avec la difficulté, et Rodin, comme une nature brute, inculte autant que perverse, qui se rue au mal comme à un but naturel, et l'on a pu croire que, s'il blâmait secrètement son supérieur, c'était de ne pas aller plus droit au but en faisant usage des moyens énergiques qui tranchent le nœud des difficultés, et de s'arrêter à de petits expédients quand il était facile d'employer le poison et le poignard.

Voici maintenant que les rôles changent. Rodin devient l'homme délié, l'homme profondément versé dans la science des passions, le politique habile qui sait sur quelle fibre du cœur humain il faut poser le doigt pour mettre les passions en jeu. Et d'Aigrigny, qui hérite de la vilaine défroque de Rodin, passez-moi ce terme; et, sans le chapeau graisseux et les sourcils huilés, M. Sue lui a tout donné. C'est lui qui est le criminel ignare dont la brutalité inhabile ne sait employer que des moyens violents et grossiers.

N'allez pas vous souvenir que ce marquis d'Aigrigny a passé sa vie dans le monde, dans les intrigues galantes et politiques, qu'il a perfectionné la rouerie de boudoirs par la rouerie des affaires, qu'il est habitué à se jouer de tous les sentiments et à jouer avec tous les sentiments, qu'il a l'expérience du cœur humain, qu'il a approfondi tous les secrets de notre nature, qu'il connaît la marche et l'avèglement des passions; toutes ces observations, quelque justes qu'elles soient, et précisément parce qu'elles sont justes, gêneraient M. Sue dans le développement de son plan nouveau. Tâchez surtout d'oublier que Rodin n'est qu'un cuitre, étranger au monde et au commerce des hommes; qui, dans sa rue du Mât-de-ursins, n'a pu étudier le jeu des passions humaines, et qui, la première fois que M. Sue l'a chargé d'une affaire, commet une lourde sottise, en proposant bêtement au régisseur du château de Cardoville, qu'il voit pour la première fois, d'être l'espion des jésuites et de trahir ses maîtres.

Voulez-vous savoir toute notre pensée? Il est probable, car la logique des caractères et des faits indique, que, dans l'ancien plan de M. Sue, dans le plan qu'il a reformé, l'auteur se proposait de faire agir Rodin par l'empoisonnement et le meurtre, à l'aide du choléra, dont il saluait l'arrivée comme celle d'un allié, et qui fut, dit-on, l'éditeur responsable d'une foule de crimes particuliers, qui se sont perdus dans cette immense catastrophe, comme les eaux des fleuves se perdent dans l'Océan. Dans le nouveau plan, Rodin va se servir de l'effet moral du choléra pour agir, ce sont ses paroles, que nous répétons parce qu'elles engagent M. Sue, « sur les passions généreuses, nobles, élevées, qui prêtent à toutes les surprises et à toutes les attaques, et sur les passions mauvaises et perverses; » il va à la fois mettre en œuvre « la reconnaissance de l'amour heureux, la déception qui mène au suicide et l'exès de sensualité qui conduit à la mort par une lente agonie. » La critique accepte avec plaisir cette nouvelle donnée, et l'emploi des mobiles moraux substitué aux ressorts matériels. M. Sue remplira-t-il la tâche qu'il vient de s'imposer mieux qu'il n'a rempli la première? Nous verrons bien.

Vous pouvez dire, maintenant que nous avons achevé notre réponse aux interrupteurs, si M. Sue a rempli la tâche qu'il s'était imposée, elle n'aurait été contraire à toutes sortes de raisons de le remercier, si elle traitait quelque plaisir à le surprendre en faute. Elle glanait, il a voulu qu'elle moissonnât. En vérité, M. Sue en a agi envers la critique comme Auguste envers Gina: il l'avait comblée de bienfaits, il a voulu l'en accabler. Cela est si vrai que nous n'avons pu nous servir de tous les avantages qu'il nous a donnés. Avons-nous dit un seul mot de l'arrivée d'Hérodiade au milieu des héritiers Rennepont, pendant la lecture du testament, la première apparition par-devant notaire qui ait eu lieu depuis le commencement du monde? Avons-nous remontré tout ce qu'il y avait d'inutile, comme tout ce qu'il y avait de ridicule dans cette apparition, quand le hasard le plus vulgaire, ou le moyen le plus naturel, un ressort poussé par inadvertance, une lettre léguée de génération en génération aux Samuel, pouvaient amener la découverte de ce codicile? Avons-nous parlé du testament du sieur de Rennepont, qui, devant le fourbirisme sous le règne de Louis XIV, légua ses innombrables millions au futur phalériste qui aura pour but « d'affranchir l'homme et la femme de tout dégradant servage, de favoriser la libre expansion de toutes les passions que Dieu, dans sa sagesse infinie et dans son inépuisable bonté, a départies à l'homme comme autant de leviers puissants, de sanctifiants et qui vient de Dieu, l'amour comme la maternité. »

Voilà M. Sue frappant à la porte du paradis, et nous approchons bientôt qu'il est néophyte dans une sorte de harmonie à la bonne heure; mais nous voudrions savoir si le Constitutionnel et M. Thiers suivront ce bel exemple, et si l'ancien ministre des affaires étrangères et le nouveau propriétaire du Constitutionnel, emportés par le mouvement de l'attraction passionnée, passent avec nous à l'usage des drapeaux de Fourier.

(La suite à demain.)

